

Bulletin sociodémographique

Volume 30, numéro 1 | Janvier 2026



La migration interrégionale au Québec en 2024-2025 : une dynamique globalement défavorable aux plus grands centres

Simon Bézy, Luc Deneault et Martine St-Amour

Le présent bulletin décrit l'ampleur des gains ou des pertes résultant des migrations interrégionales dans les 17 régions administratives du Québec entre le 1^{er} juillet 2024 et le 1^{er} juillet 2025. Une section porte également sur les municipalités régionales de comté (MRC). Les échanges se sont généralement avérés peu avantageux pour les régions où se trouvent les plus grands centres urbains. Montréal et Laval continuent de perdre des résidents et des résidentes au profit des autres régions, et les déficits des MRC de Longueuil, de Gatineau et de Québec ont plombé le bilan en Montérégie, en Outaouais et dans la Capitale-Nationale. En contrepartie, parmi les régions gagnantes, seules celles de Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec ont vu leurs gains augmenter de façon notable par rapport à l'année précédente. La Mauricie, le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay-Lac-Saint-Jean font partie de celles où les gains ont diminué.

Faits saillants

- **Montréal** enregistre des pertes nettes de 23 800 personnes dans ses échanges migratoires avec les autres régions administratives en 2024-2025. Son déficit est revenu à des niveaux comparables à ceux qui prévalaient tout juste avant la pandémie.
- **Lanaudière** et les **Laurentides** demeurent les grandes gagnantes des migrations interrégionales, avec des gains relativement stables. En revanche, le bilan est moins favorable pour les deux autres régions adjacentes à Montréal : la **Montérégie** n'enregistre que de faibles gains et **Laval** se maintient parmi les régions déficitaires, avec des pertes accrues.
- **Chaudière-Appalaches** et le **Centre-du-Québec** sont les deux seules régions où les gains ont augmenté de façon notable en 2024-2025. Sans atteindre les niveaux records des années pandémiques, leurs soldes de la dernière année sont parmi les plus élevés depuis que les données sont disponibles (2001-2002). Chaudière-Appalaches arrive même au troisième rang quant à l'ampleur relative des gains, une position jamais atteinte auparavant.
- Le bilan de **l'Estrie** est stable, et demeure parmi les plus avantageux qu'elle ait connus. La **Mauricie** reste aussi en bonne position, malgré une légère baisse des gains.
- Les échanges migratoires entre les régions ont été peu favorables à la **Capitale-Nationale** et à **l'Outaouais** en 2024-2025. La Capitale-Nationale conserve un bilan positif, mais les gains y sont les plus faibles en plus de 20 ans. L'Outaouais présente quant à elle un solde presque nul.
- La **Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine**, le **Bas-Saint-Laurent** et le **Saguenay-Lac-Saint-Jean** ont de nouveau attiré plus de personnes qu'ils n'en ont perdu par rapport aux autres régions. Leurs gains ont quelque peu diminué, mais ils contrastent avec les nombreux déficits passés.
- La **Côte-Nord**, **l'Abitibi-Témiscamingue** et le **Nord-du-Québec** continuent de perdre des résidents et résidentes au profit des autres régions. Sur la Côte-Nord, les pertes se sont toutefois résorbées, puisque le nombre de sortants a été le plus faible jamais enregistré.
- Seulement 20 des 104 MRC présentent un solde migratoire interne négatif en 2024-2025. Québec, Sherbrooke et Saguenay rejoignent ce groupe, aux côtés notamment de Montréal, de Laval, de Longueuil et de Gatineau.

Portrait général : les migrations demeurent peu nombreuses malgré un léger regain

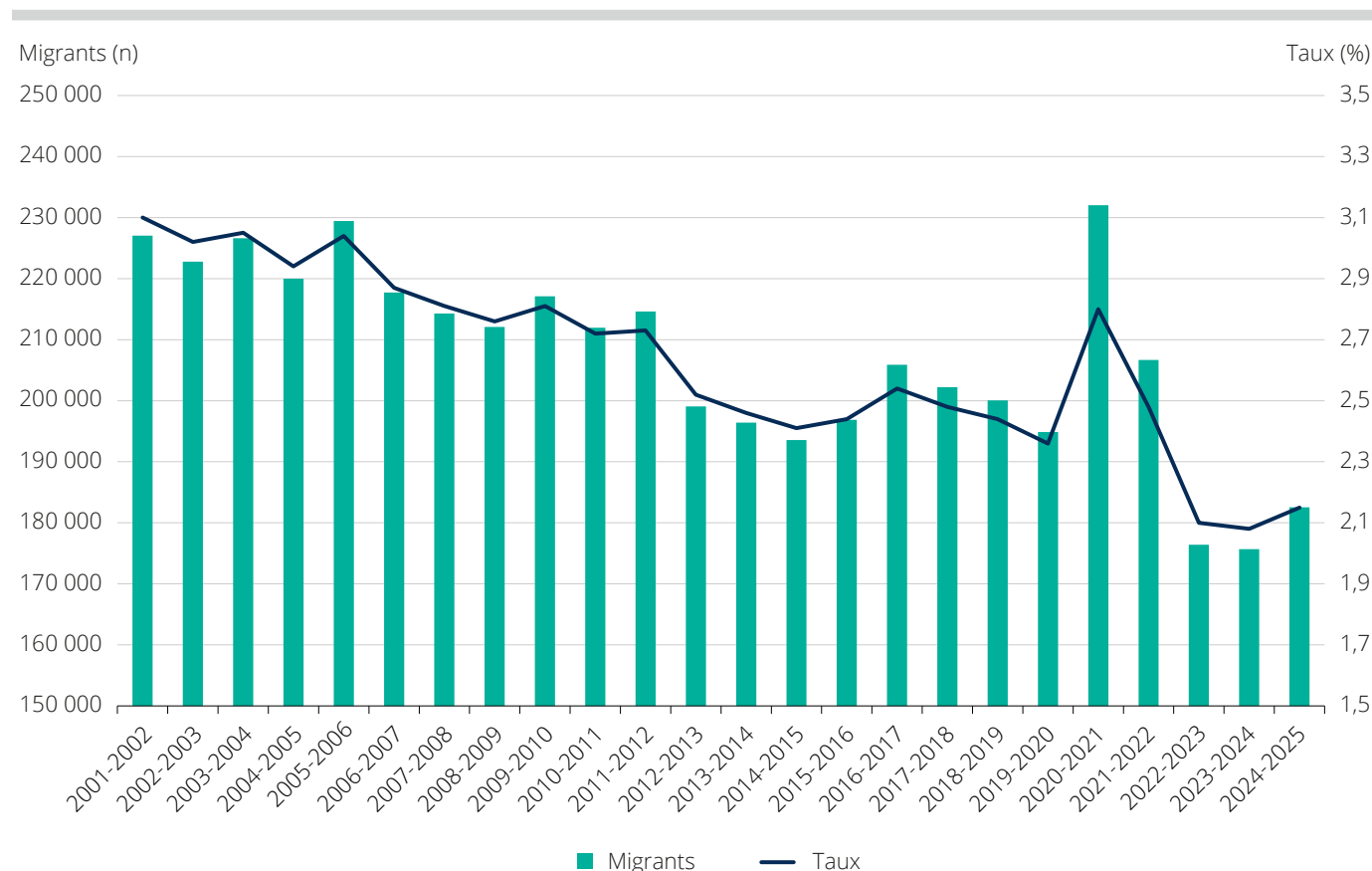
Au cours de l'année 2024-2025, 182 500 personnes ont changé de région administrative de résidence au Québec, soit 2,15 % de la population (figure 1). Bien qu'il soit plus élevé que ceux des deux dernières années, ce volume d'échanges migratoires interrégionaux demeure relativement bas¹. De fait, le nombre de migrants et le taux de migration interrégionale des trois dernières années sont les plus faibles depuis que ces données

sont compilées, soit depuis 2001-2002. Ce maintien à un bas niveau survient après une hausse notable des déplacements interrégionaux en 2020-2021, laquelle rompt avec la tendance à la baisse des années précédentes. Ce phénomène, alimenté notamment par des départs plus nombreux des grands centres urbains en contexte pandémique, s'est toutefois rapidement estompé (Deneault, Bézy et St-Amour 2025).

La diminution qui a suivi dénote un certain ressac des migrations après cette période de plus forte mobilité, tout en s'inscrivant dans la tendance à la baisse observée avant la pandémie.

Figure 1

Migrants interrégionaux et taux de migration interrégionale, Québec, 2001-2002 à 2024-2025



Note : Le taux de migration interrégionale représente la part de la population québécoise qui a changé de région administrative de résidence au cours d'une année donnée. Il se calcule en rapportant le nombre de migrants interrégionaux d'une année à la population du Québec en début d'année.

Source : Institut de la statistique du Québec, Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ.

1. Depuis trois ans, la propension à changer de région de résidence est basse dans presque tous les groupes d'âge comparativement à ce qu'elle a été depuis le début des années 2000. Les données par groupes d'âge sont disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Les régions gagnantes et les régions perdantes

Les échanges migratoires entre les régions administratives du Québec constituent un jeu à somme nulle au terme duquel des régions gagnent des résidentes et des résidents au détriment des autres. La figure 2 montre les régions qui ont fait des gains en 2024-2025 et celles qui, au contraire, ont été déficitaires. On y voit le solde migratoire interrégional de chaque région,

ainsi que le taux net de migration interrégionale, qui exprime le solde en proportion de la population. Les résultats sont d'abord présentés pour Montréal, qui se trouve au cœur de la dynamique des échanges migratoires². Les autres régions sont regroupées en trois zones : zone adjacente à Montréal, zone intermédiaire et zone éloignée.

Des tableaux placés à la fin du document présentent l'évolution des soldes (tableau 1), des flux d'entrée (tableau 2) et des flux de sortie (tableau 3) depuis 2018-2019. Les données sont disponibles à partir de 2001-2002 sur le [site Web](#) de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Figure 2

Solde et taux net de migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2024-2025



Note : Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} juillet 2025.

Source : Institut de la statistique du Québec, Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ.

2. En 2024-2025, 42,8 % des déplacements interrégionaux avaient Montréal comme point de départ ou comme destination. À eux seuls, les échanges entre Montréal et les quatre régions qui lui sont adjacentes comptent pour près de 35 % des migrations interrégionales.

Montréal : des pertes comparables à celles qui prévalaient avant la pandémie

Au cours de l'année 2024-2025, Montréal a accueilli 27 200 personnes en provenance des autres régions administratives, mais a vu 50 900 personnes la quitter pour s'établir ailleurs au Québec. Ses pertes nettes se chiffrent ainsi à - 23 800 personnes, ce qui correspond à un déficit de - 1,28 % en proportion de sa population. Il n'y a toutefois pas lieu de conclure que la population totale de Montréal a diminué, puisque ses pertes migratoires au profit des autres régions ont été compensées par les autres composantes de l'accroissement démographique (voir l'encadré ci-dessous).

On note peu de changements quant au nombre de personnes qui ont quitté Montréal pour une autre région du Québec au cours de la dernière année. De même, le nombre d'entrants interrégionaux a peu fluctué. Ainsi, les pertes nettes enregistrées par Montréal au profit des autres régions en 2024-2025 sont semblables à celles de l'année précédente. Ces pertes demeurent relativement élevées, mais elles se sont

atténuées depuis que la région a enregistré un déficit record de - 48 300 personnes en 2020-2021 et sont revenues à des niveaux semblables à celles qui prévalaient tout juste avant la pandémie (figure 3). Elles demeurent néanmoins plus importantes que celles du début des années 2010.

Il convient de souligner que si les pertes nettes de Montréal sont revenues à un ordre de grandeur comparable à celui des trois années ayant précédé la pandémie, elles résultent d'un volume beaucoup plus faible d'entrants et de sortants, dans un contexte où les migrations interrégionales sont généralement devenues moins nombreuses qu'avant. Par exemple, en 2017-2018, Montréal enregistrerait un solde quasi identique à celui de 2024-2025, soit de - 23 700 personnes, mais comptait alors 36 000 entrants et 59 600 sortants, soit presque 10 000 entrants et sortants de plus qu'en 2024-2025.

Montréal demeure principalement déficitaire dans ses échanges migratoires avec les quatre régions qui lui sont adjacentes, ses pertes nettes par rapport à ces dernières se chiffrant à - 20 800 personnes en 2024-2025. Dans l'ordre, les déficits les plus importants sont enregistrés dans les

échanges avec la Montérégie (- 8 300 personnes), Lanaudière (- 5 700), Laval (- 3 600) et les Laurentides (- 3 300). Les pertes par rapport à Laval se sont légèrement atténuées par rapport à l'année précédente, mais celles par rapport aux autres régions adjacentes sont demeurées relativement stables (voir le tableau des soldes avec chacune des autres régions sur le [site Web](#) de l'ISQ).

Les échanges migratoires avec les autres régions du Québec pèsent beaucoup moins lourd dans le bilan migratoire de Montréal, mais ils ont dans presque tous les cas engendré des pertes pour la région en 2024-2025 : son solde s'établit à - 2 600 personnes par rapport à l'ensemble des régions de la zone intermédiaire et à - 300 personnes par rapport aux régions de la zone éloignée. Soulignons que Montréal est devenue une destination moins fréquente au fil du temps pour les personnes qui quittent les régions intermédiaires et éloignées. En 2024-2025, 11 % des migrants interrégionaux en provenance d'une région de la zone intermédiaire et 10 % de ceux en provenance d'une région de la zone éloignée se sont établis à Montréal, tandis que ces proportions étaient respectivement de 18 % et 17 % en 2001-2002³.

La migration interrégionale : un des facteurs agissant sur la croissance démographique des régions

La migration interrégionale est une composante importante du bilan démographique des régions administratives, mais d'autres facteurs contribuent aussi à la variation de la taille de leur population. Ces autres composantes sont l'accroissement naturel (la différence entre les naissances et les décès), de même que les migrations interprovinciales et internationales.

Il importe de distinguer le solde migratoire interrégional, présenté ici, de l'accroissement total de la population. Une région peut enregistrer un solde migratoire interrégional négatif, mais voir sa population augmenter si d'autres facteurs d'accroissement lui sont favorables. C'est notamment le cas de Montréal, où le solde migratoire interrégional négatif est habituellement compensé par un accroissement naturel positif et, surtout, par l'arrivée de migrants internationaux (immigrants et résidents non permanents). Ainsi, la population de Montréal a de nouveau augmenté entre le 1^{er} juillet 2024 et le 1^{er} juillet 2025, même si la région a connu des pertes migratoires au profit des autres régions. De même, la fécondité relativement forte du Nord-du-Québec assure sa croissance démographique en dépit des pertes migratoires interrégionales. À l'inverse, une région peut afficher un solde migratoire interrégional positif, mais voir sa population diminuer. Les régions où la population est âgée et où les décès sont plus nombreux que les naissances, comme la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, sont les plus susceptibles de se retrouver dans cette situation.

La publication [Fiches démographiques – Les régions administratives du Québec en 2025](#) présente un portrait plus complet du bilan démographique de chaque région administrative au 1^{er} juillet 2025, avec des données sur l'ensemble des phénomènes agissant sur l'évolution de la population.

3. En contrepartie, la part des sortants de Montréal qui s'établissent dans une région de la zone intermédiaire se situe à environ 15 % depuis quelques années, en légère hausse par rapport au début des années 2000. En revanche, peu de personnes quittent Montréal pour une région de la zone éloignée, soit entre 3 % et 4 % des sortants interrégionaux selon l'année.

Zone adjacente : fort contraste entre les gains prononcés de Lanaudière et des Laurentides, les gains faibles de la Montérégie et les pertes de Laval

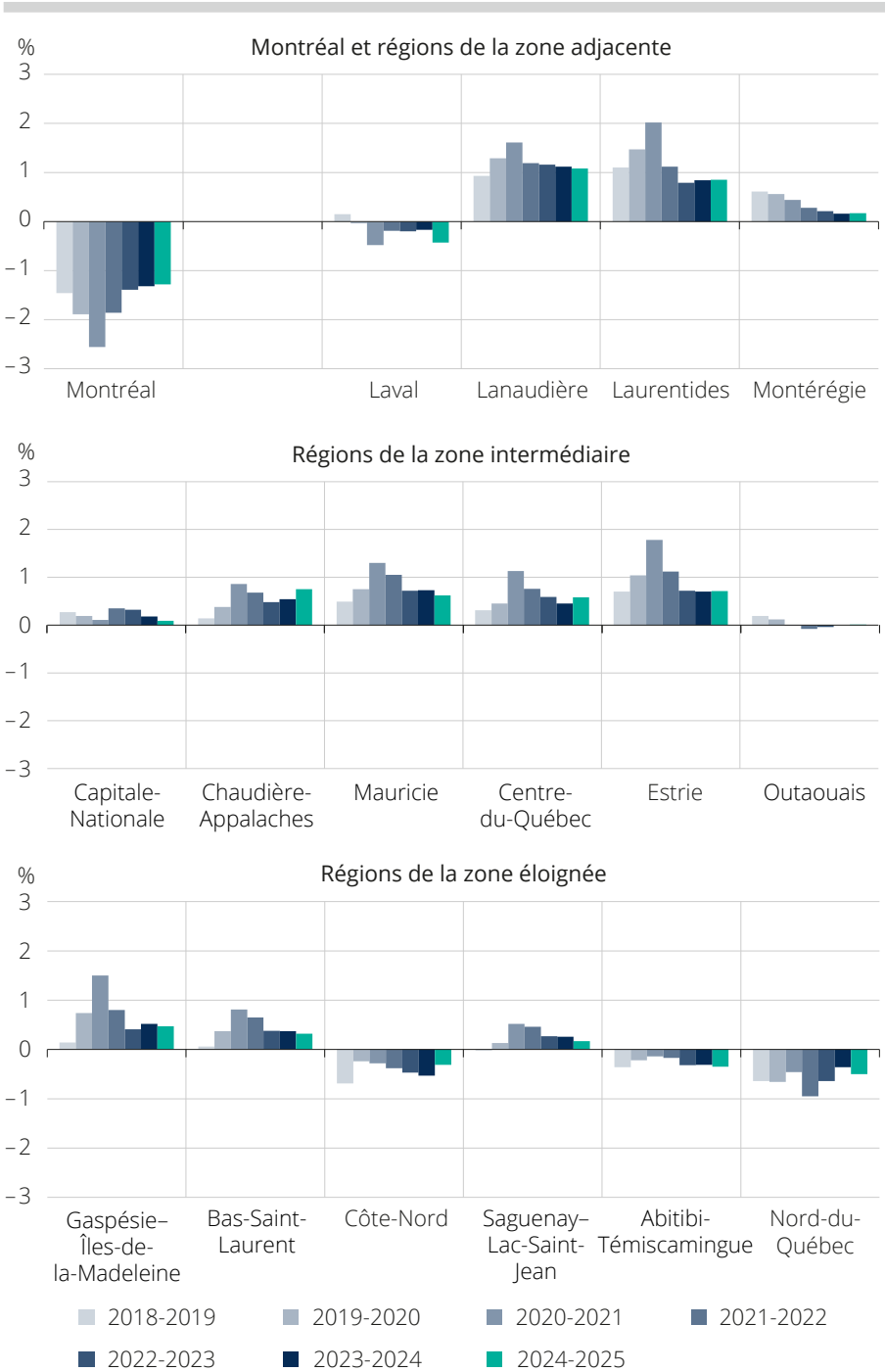
Lanaudière présente les gains migratoires interrégionaux les plus élevés de toutes les régions du Québec en 2024-2025, tant en nombre absolu qu'en proportion de sa population. Son solde, qui se chiffre à 6 000 personnes, représente un gain net relatif de 1,08 % par rapport à sa population. Pour une quatrième année consécutive, Lanaudière devance la région des Laurentides, qui a souvent occupé le premier rang auparavant, mais dont le solde de 5 700 personnes en 2024-2025 correspond à un taux net de migration interrégionale de 0,85 %, ce qui la place au deuxième rang.

L'évolution du bilan migratoire de ces deux régions présente des similitudes. Leurs gains, qui étaient déjà en hausse avant la pandémie, ont fortement augmenté en 2020-2021, avant de décroître en 2021-2022. Les gains ont diminué de nouveau par la suite, mais plus faiblement. De fait, la réduction des gains dans la dernière année est minime dans le cas de Lanaudière et la baisse a été freinée dans les Laurentides, où le solde est demeuré stable par rapport à 2023-2024.

Pour ces deux régions, comme pour bien d'autres, le nombre d'entrants a légèrement augmenté en 2024-2025, mais le nombre de sortants aussi, d'où un solde qui a peu fluctué. Les deux régions continuent d'obtenir une grande partie de leurs gains au détriment de Montréal, auxquels s'ajoutent, surtout dans le cas des Laurentides, des gains substantiels aux dépens de Laval.

La Montérégie présente des gains qui s'établissent à 2 500 personnes en 2024-2025, équivalant à 0,17 % de sa population. Ce bilan est semblable à celui de 2023-2024 (+2 400 personnes), ce qui interrompt la baisse observée chaque année depuis 2019-2020, mais les soldes des deux dernières années sont les plus faibles enregistrés par la région depuis le début de la série en 2001-2002. La Montérégie est largement gagnante par rapport à Montréal, mais déficitaire par rapport à la plupart des autres régions du Québec, particulièrement l'Estrie.

Figure 3
Taux net de migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2018-2019 à 2024-2025



Notes : À partir de 2023-2024, les données tiennent compte du transfert de la municipalité de Courcelles de la région de l'Estrie à celle de Chaudière-Appalaches entraîné par la fusion des municipalités de Courcelles et de Saint-Évariste-de-Forsyth survenue le 1^{er} janvier 2024. L'effet de ce changement de découpage est négligeable et n'entraîne donc pas de bris de série pour les deux régions concernées.
Données détaillées dans le tableau 1.

Source : Institut de la statistique du Québec, Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ.

Contrairement aux autres régions adjacentes à Montréal, **Laval** affiche pour sa part un solde migratoire interne négatif depuis maintenant six ans. La région présente un déficit de – 1 900 personnes, ce qui équivaut à un taux net de – 0,43 %. Ses pertes se sont accentuées par rapport à celles d'environ – 800 personnes enregistrées au cours des trois années précédentes. Le bilan de 2024-2025 se rapproche de celui de 2020-2021 (– 2 100 personnes), soit l'année marquée par les plus importantes pertes de la région depuis le début des compilations. Laval continue de faire des gains appréciables dans ses échanges migratoires avec Montréal, mais ces gains sont annulés par les pertes enregistrées par rapport aux autres régions adjacentes, principalement les Laurentides et, dans une moindre mesure, Lanaudière. Ses pertes par rapport à ces dernières ont légèrement augmenté dans la dernière année alors que les gains aux dépens de Montréal ont diminué, d'où des pertes accrues.

Zone intermédiaire : Chaudière-Appalaches monte dans le classement, tandis que la Capitale-Nationale présente son bilan le moins favorable en plus de 20 ans

En 2024-2025, la région de **Chaudière-Appalaches** se démarque avec un solde qui atteint 3 400 personnes, ou 0,75 % de

sa population. Il s'agit d'une des seules régions où les gains se sont accrus de façon notable par rapport à l'année précédente (2 400). Par ailleurs, le résultat de la dernière année se rapproche du sommet de 3 700 personnes enregistré par la région en 2020-2021. Cette augmentation découle d'une hausse substantielle du nombre d'entrants, essentiellement en provenance de la Capitale-Nationale. Le taux de 2024-2025 place Chaudière-Appalaches au troisième rang des régions pour ce qui est de l'ampleur relative des gains, la position la plus élevée jamais occupée par celle-ci.

L'**Estrie** suit de près au quatrième rang avec un taux net de migration interrégionale de 0,71 %. En nombre absolu, ses gains de 3 600 personnes surpassent un peu ceux de Chaudière-Appalaches. Son bilan, semblable à ceux des deux années précédentes, demeure parmi les plus élevés qu'a connus la région depuis que les données sont compilées, bien qu'ils soient inférieurs à ceux enregistrés entre 2019-2020 et 2021-2022. Ses gains proviennent quasi exclusivement des échanges avec la Montérégie (2 600 personnes) et Montréal (1 000 personnes).

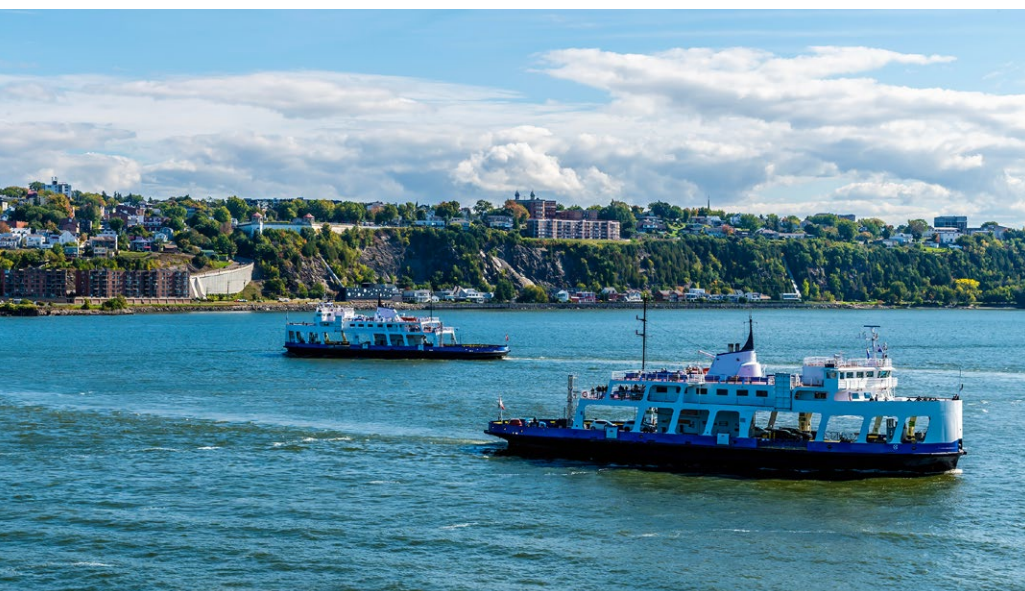
La **Mauricie** arrive quant à elle au cinquième rang des gains relatifs avec un taux net de 0,62 %, ce qui représente 1 700 personnes. Ses gains ont légèrement diminué au cours de la dernière année en raison d'une augmentation des sortants et d'une baisse des entrants. Soulignons qu'il s'agit de l'une des

rares régions à avoir vu son nombre d'entrants diminuer. Malgré ce constat, son bilan en 2024-2025 se classe parmi ses meilleurs résultats depuis 2001-2002. Ses gains proviennent principalement des échanges avec Montréal ainsi qu'avec les régions de la zone adjacente, particulièrement Lanaudière et la Montérégie.

Le **Centre-du-Québec** est la seule région, avec Chaudière-Appalaches, où les gains ont augmenté sensiblement en 2024-2025. Cette hausse porte son solde à 1 500 personnes (0,58 %). Ses gains avaient diminué durant trois années consécutives après avoir culminé en 2020-2021, mais cette tendance a été freinée dans la dernière année. Un peu plus de personnes ont quitté la région au cours de la dernière année, mais cette hausse des sortants a été compensée par une hausse plus marquée du nombre d'entrants en provenance des autres régions, d'où des gains accrus. Comme dans les trois régions mentionnées ci-dessus, les gains y demeurent plus élevés que ceux généralement enregistrés avant la pandémie.

La **Capitale-Nationale** affiche au contraire son solde le plus faible depuis au moins 2001-2002, soit de 700 personnes (0,09 %). La baisse est marquée par rapport aux gains d'environ 2 500 personnes enregistrés en 2021-2022 et en 2022-2023. Plus de personnes ont quitté la région pour s'établir ailleurs au Québec dans la dernière année, et cette augmentation des sortants n'a que partiellement été compensée par une hausse du nombre d'entrants. La Capitale-Nationale demeure gagnante dans ses échanges migratoires avec toutes les régions sauf Chaudière-Appalaches. Le déficit par rapport à cette dernière est passé de – 900 à – 1 500 personnes lors de la dernière année.

Enfin, l'**Outaouais** affiche un solde migratoire pratiquement nul avec les autres régions du Québec en 2024-2025. Le nombre d'entrants y surpasse tout juste celui des sortants interrégionaux, d'où des gains négligeables de 54 personnes. Il s'agit tout de même d'un premier solde positif en cinq ans. Au cours des années précédentes, le déficit a été d'au plus – 330 personnes en 2021-2022 avant de se résorber graduellement.



Nicola / Adobe Stock

Zone éloignée : des gains un peu moindres pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, des pertes réduites pour la Côte-Nord

La **Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine** (0,47 %), le **Bas-Saint-Laurent** (0,32 %), et le **Saguenay-Lac-Saint-Jean** (0,17 %) ont quitté le groupe des régions déficitaires il y a de 6 à 9 ans déjà, et maintiennent depuis des soldes migratoires internes positifs. La conjoncture liée à la pandémie leur a permis d'atteindre des gains records, mais des gains plus modérés sont enregistrés depuis. En 2024-2025, leur solde varie entre 400 et 600 personnes. Dans les trois cas, le solde a quelque peu diminué par rapport à 2023-2024 en raison d'une augmentation des sortants combinée à une diminution des entrants. Ces trois régions font principalement leurs gains au détriment de Montréal et des régions de la zone adjacente, plus particulièrement la Montérégie. Elles continuent toutes d'enregistrer des pertes au profit de la Capitale-Nationale, mais ces pertes sont de moindre ampleur qu'elles l'ont déjà été, par exemple au début des années 2000.

À l'inverse, les autres régions de la zone éloignée continuent de présenter des déficits. Ainsi, la **Côte-Nord** (- 0,31 %), l'**Abitibi-Témiscamingue** (- 0,35 %) et le **Nord-du-Québec** (- 0,50 %) figurent parmi les cinq régions déficitaires aux côtés de Montréal et de Laval. La Côte-Nord présente toutefois un bilan migratoire moins défavorable que lors des trois années antérieures, avec un déficit de - 270 personnes. Cette amélioration découle essentiellement du fait que moins de personnes ont quitté la région en 2024-2025, le nombre de sortants ayant même été le plus faible depuis que ces données sont compilées, alors que le nombre d'entrants a peu varié. L'Abitibi-Témiscamingue est la seule autre région à avoir vu une réduction de son nombre de sortants. Les entrants y ont toutefois aussi diminué, et de façon plus marquée que les sortants, d'où un déficit légèrement accentué. Le déficit du Nord-du-Québec a aussi été plus important que celui de l'année précédente.

Source des données et précisions sur les indicateurs

Les statistiques de migration interne proviennent d'une compilation des données du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Ce fichier administratif tient à jour la liste des bénéficiaires admissibles aux différents programmes de la RAMQ. Le FIPA est une source de données démographiques particulièrement intéressante, car il s'agit d'un fichier exhaustif (environ 99 % des personnes résidant de façon permanente au Québec y sont inscrites) et continuellement mis à jour, en ce qui concerne tant l'admissibilité des bénéficiaires que leur adresse de résidence. Des changements d'adresse peuvent être enregistrés lors d'interactions avec différents services gouvernementaux, notamment lors du renouvellement de permis de conduire.

L'Institut de la statistique du Québec reçoit annuellement une extraction anonymisée du FIPA qui lui permet, pour l'ensemble de la population admissible, de comparer le code postal de résidence au début et à la fin de la période considérée. Il est alors possible de comptabiliser les **flux d'entrées et de sorties** entre les régions du Québec et de produire les **soldes migratoires interrégionaux** qui en résultent.

Pour mieux comparer l'effet des migrations entre des régions dont la taille de la population varie, des **taux nets de migration interrégionale** sont calculés. Le calcul se fait en rapportant le solde migratoire à la population de la région en début de période. Les pertes ou les gains sont ainsi exprimés en proportion de la population des différentes régions. Le calcul des **taux d'entrée et de sortie par migration interrégionale** se fait de la même façon, en utilisant respectivement le nombre d'entrants et le nombre de sortants au numérateur. Les populations servant à calculer les taux sont extraites du FIPA.

Les données couvrent des années allant du 1^{er} juillet d'une année au 1^{er} juillet de l'année suivante. Les mouvements comptabilisés ne concernent que les personnes présentes dans le fichier et jugées admissibles aux deux dates. Sont notamment exclus les nouveau-nés, les personnes décédées et les immigrants arrivés dans l'année. Afin de laisser le temps aux individus d'enregistrer leur changement d'adresse à la RAMQ, l'extraction des données est faite au mois d'octobre. Bien que la date de référence pour la sélection des individus soit le 1^{er} juillet, des déplacements peuvent être survenus après cette date.

L'expression « migration interne », également utilisée dans ce bulletin, désigne de façon générale l'ensemble des migrations survenues à l'intérieur du Québec. Elle est synonyme des migrations interrégionales lorsque les données sont présentées à l'échelle des régions administratives et est utilisée pour présenter les données à l'échelle des MRC.



Naya Na / Adobe Stock

Un aperçu à l'échelle des MRC

Le bilan des échanges migratoires entre les MRC met en évidence des dynamiques moins visibles à l'échelle des régions administratives. Le portrait de l'année 2024-2025 est résumé sur la carte de la page 9, qui illustre les taux nets de migration interne pour les 104 MRC géographiques⁴ du Québec. Le tableau 4 présente quant à lui les soldes et les taux nets de migration interne des cinq dernières années⁵.

Au total, environ 296 500 personnes ont changé de MRC de résidence au Québec au cours de l'année 2024-2025, soit 3,48 % de la population. Ce nombre a augmenté après avoir atteint un creux de 276 500 personnes en 2022-2023, mais il demeure relativement faible en regard de l'ensemble de la série disponible, qui remonte à 2001-2002⁶. Soulignons que la hausse des déménagements à cette échelle géographique au cours de la dernière année est légèrement plus importante que celle à l'échelle des régions administratives.

Québec, Sherbrooke et Saguenay s'ajoutent à la liste des MRC déficitaires

Seulement 20 MRC ont enregistré des pertes dans leurs échanges migratoires internes en 2024-2025. Ce nombre est relativement faible, puisqu'on pouvait en recenser jusqu'à une cinquantaine dans la première moitié des années 2000. Depuis, plusieurs MRC ont amélioré leur bilan migratoire interne, surtout dans les régions des zones intermédiaire et éloignée.

Parmi les MRC déficitaires figurent des MRC où se trouvent certaines des municipalités les plus peuplées du Québec. Leurs pertes se font principalement au profit des MRC qui les entourent. Trois d'entre elles sont situées au cœur de la grande région métropolitaine de Montréal, soit Montréal (– 1,28 %), Longueuil (– 0,65 %) et Laval (– 0,43 %). Précisons que dans cette grande région, ce ne sont pas les MRC qui sont directement adjacentes aux trois grands centres qui affichent les plus forts gains. Ces MRC adjacentes font des gains par rapport à Montréal, Laval ou Longueuil,

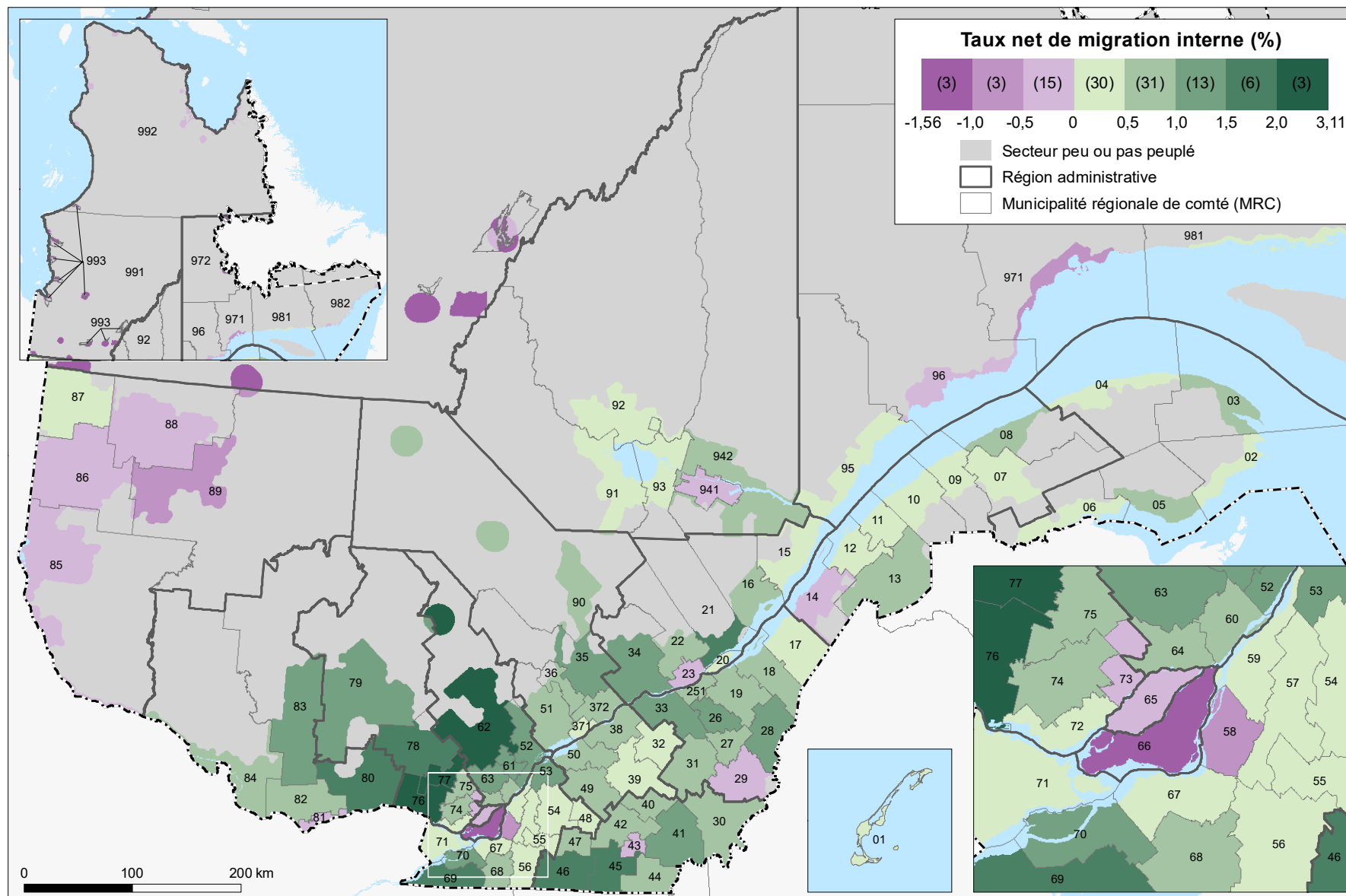
mais elles perdent en contrepartie des résidents au profit de MRC situées au-delà de la couronne immédiate, d'où des gains nets souvent relativement faibles, voire légèrement négatifs dans le cas de Thérèse-De Blainville pour une deuxième année consécutive (– 0,05 %).

Une dynamique similaire s'observe depuis quelques années en Outaouais, où Gatineau (– 0,49 %) présente un solde négatif pour une sixième année consécutive. Québec (– 0,17 %), Sherbrooke (– 0,13 %) et Saguenay (– 0,04 %) s'ajoutent également aux MRC déficitaires en 2024-2025. À Québec, les gains au détriment des autres régions compensent habituellement les pertes au profit des MRC avoisinantes, mais cela n'a pas été le cas dans la dernière année. Québec avait aussi ponctuellement été déficitaire au début de la pandémie, mais avait retrouvé un bilan positif au cours des trois dernières années. Sherbrooke et Saguenay renouent pour leur part avec des pertes après avoir connu des soldes positifs au cours des six ou sept dernières années, avec des gains particulièrement élevés durant la période pandémique.

4. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents à une MRC, de même que les communautés autochtones et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des territoires équivalents.

5. Ces résultats découlent des échanges migratoires avec l'ensemble des autres MRC, y compris celles faisant partie de la même région administrative. Toutes les régions regroupent un ensemble de MRC, à l'exception de Montréal et de Laval.

6. Les données de chacune des années sont disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ.



Notes : La correspondance entre le code et le nom des MRC ainsi que les résultats détaillés se trouvent dans le tableau 4.
 Selon le découpage géographique des régions administratives et des MRC au 1^{er} juillet 2025.

Sources : Institut de la statistique du Québec (ISQ), FIPA de la RAMQ; Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, découpage administratif SDA; Statistique Canada, écoumène de la population de 2021.
 (secteur peu ou pas peuplé) au 1:20 000 000 modifié par l'ISQ.

Des MRC presque toutes déficitaires en Abitibi-Témiscamingue, sur la Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec

Outre les MRC de certains grands centres, les MRC déficitaires en 2024-2025 se trouvent presque toutes en Abitibi-Témiscamingue, sur la Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec. Toutes proportions gardées, les MRC de Caniapiscau (-1,56 %), sur la Côte-Nord, et de Jamésie (-1,35 %), dans le Nord-du-Québec, affichent les pertes les plus élevées de toutes les MRC, bien que ces pertes puissent paraître de faible ampleur en nombre absolu, soit respectivement de 60 et de 170 personnes. En Abitibi-Témiscamingue, La Vallée-de-l'Or (-0,68 %) est celle qui présente les pertes relatives les plus élevées. Dans ces régions, seules les MRC de Minganie et de La Haute-Côte-Nord, sur la Côte-Nord, et d'Abitibi-Ouest, en Abitibi-Témiscamingue, ont évité les pertes dans la dernière année. Dans le Nord-du-Québec, toutes les MRC ont été déficitaires.

Ailleurs au Québec, seules deux MRC n'ont pas enregistré de gains du fait des migrations internes en 2024-2025, soit Kamouraska, dans le Bas-Saint-Laurent, et Beauce-Sartigan, dans Chaudière-Appalaches. Elles se distinguent toutefois des MRC déficitaires mentionnées précédemment puisque leur solde est pratiquement nul.

Matawinie, Les Pays-d'en-Haut et Argenteuil se maintiennent au sommet du classement

Les MRC qui affichent les gains migratoires internes les plus importants en 2024-2025 sont Matawinie (3,11 %) dans Lanaudière ainsi que Les Pays-d'en-Haut (2,49 %) et Argenteuil (2,39 %) dans les Laurentides. Ces trois MRC occupaient également les trois premiers rangs l'année précédente, et dans le même ordre. Par ailleurs, les gains ont augmenté dans chacune d'entre elles. Elles profitent toutes trois des échanges avec Montréal et Laval, ainsi qu'avec certaines MRC qui bordent ces dernières.

Des gains presque aussi élevés, soit entre 1,5 % et 2,0 %, sont observés dans les MRC de Papineau, en Outaouais, des Laurentides, dans les Laurentides, du Haut-Saint-Laurent, en Montérégie, de Brome-Missisquoi et de Memphrémagog, en Estrie et de La Côte-de-Beaupré, dans la Capitale-Nationale. S'ajoutent 13 MRC où les gains fluctuent entre 1,0 % et 1,5 %. Certaines d'entre elles sont situées à proximité d'un grand centre,

tandis que d'autres sont plus excentrées. Mentionnons à titre d'exemple Joliette, dans Lanaudière, Antoine-Labelle, dans les Laurentides, et Portneuf, dans la Capitale-Nationale. Au total, 22 MRC affichent ainsi des gains substantiels, équivalant à au moins 1 % de leur population en 2024-2025. Aucune d'entre elles ne se situe dans une région de la zone éloignée.

Notons enfin que parmi l'ensemble des MRC, on en compte quatre où les gains enregistrés en 2024-2025 sont les plus élevés depuis 2001-2002, soit La Nouvelle-Beauce (1,38 %) et Beauce-Centre (0,88 %), dans Chaudière-Appalaches, La Tuque (0,81 %), en Mauricie ainsi que La Haute-Côte-Nord (0,23 %), sur la Côte-Nord. Les gains sont mineurs dans cette dernière, mais il s'agit d'un des rares soldes positifs qu'elle ait enregistrés au cours des deux dernières décennies.



Gilles Rivest / Adobe Stock

Retour sur les grandes tendances et perspectives

La fin des perturbations temporaires associées à la pandémie de COVID-19 permet de cerner les tendances qui définissent plus profondément les migrations internes au Québec. On constate d'abord que les changements de région de résidence sont moins fréquents que par le passé. Ainsi, les migrations interrégionales montraient déjà une tendance à la baisse avant la pandémie et se maintiennent à des niveaux relativement bas depuis trois ans, malgré un léger regain dans la dernière année. Par ailleurs, de larges portions des zones dites intermédiaire et éloignée sont devenues plus attractives au fil du temps. Cette tendance s'est amorcée avant la pandémie et se poursuit avec le maintien de soldes positifs dans presque toutes les MRC de régions comme la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent, la Mauricie ou Chaudière-Appalaches. Depuis quelques années, les seules régions qui perdent des résidents au profit des autres régions sont d'une part Montréal et Laval et, d'autre part, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec.

Par ailleurs, les déficits de Montréal et de Laval témoignent d'une dynamique migratoire interne généralement défavorable aux grands centres, un phénomène de longue date ici comme à bien d'autres endroits (Khamallah 2025, Statistique Canada 2025, lowerth 2025, Norman 2025). Celui-ci ne se limite pas à la grande région de Montréal puisqu'il s'observe aussi en Outaouais, dans la Capitale-Nationale et en Estrie, où Gatineau, Québec et Sherbrooke enregistrent des pertes au profit des MRC environnantes. Rappelons toutefois que cela ne signifie pas que leur population diminue, puisque les pertes migratoires internes sont généralement compensées par des gains attribuables à l'immigration internationale, qui tend à se concentrer dans les grands centres.

De nombreux facteurs peuvent avoir une incidence sur l'ampleur et l'orientation des flux migratoires sur le territoire québécois. Ces facteurs relèvent notamment du marché immobilier, du contexte économique, de l'organisation du travail, des transformations



Pernelle Voyage / Adobe Stock

démographiques ou de l'évolution des modes de vie. Certains de ces facteurs sont de nature à encourager les départs des grands centres et à réduire l'attractivité de ceux-ci auprès des résidents des autres régions. Mentionnons à titre d'exemple les coûts des logements, en hausse partout mais plus élevés dans les grandes villes (APCIQ juillet 2025, APCIQ octobre 2025, Boulais-Préseault 2025, Fontaine 2025, Martel 2025, SCHL 2025), l'implantation du télétravail à large échelle depuis la pandémie (Savard 2025), des préoccupations liées à la qualité de vie (Benjamin 2025, Savard 2025, Collardey 2025) ou le fait que les jeunes adultes des régions plus éloignées de Montréal soient moins portés à quitter leur région que par le passé (lowerth 2025).

Dans le contexte mouvant actuel, la dynamique des migrations interrégionales pourrait connaître différentes évolutions. Par exemple, le resserrement des politiques de télétravail dans plusieurs milieux de travail (Baysal 2025, Bérubé 2025, McAlinden 2025) pourrait réduire l'attrait de certaines régions, tandis qu'une éventuelle amélioration de l'abordabilité et de l'offre de logements dans les grands centres pourrait freiner leurs pertes migratoires interrégionales. Le ralentissement de la croissance démographique, dans la foulée de la baisse de l'immigration internationale prévue par les gouvernements, pourrait notamment avoir un effet sur le coût des

logements (SCHL 2025, Dépelteau 2025, Bergeron 2025, Boulais-Préseault 2025). Des enjeux plus locaux, tels que des politiques municipales favorisant le logement abordable (Bergeron 2025) ou les moratoires sur la construction dans certaines villes (Fortier 2025, Boulais-Préseault 2025), notamment en raison de limites à la capacité de construction et à l'insuffisance des infrastructures nécessaires pour soutenir le développement immobilier, pourraient aussi façonner certains flux migratoires internes. De même, l'instabilité économique pourrait avoir un effet sur le bilan migratoire des régions où se concentrent les secteurs d'activité les plus touchés. À cet égard, dans le contexte de tensions économiques et de tarifs à l'importation imposés par les États-Unis, il sera notamment intéressant de suivre l'évolution de la situation dans des régions manufacturières comme Chaudière-Appalaches et le Centre-du-Québec (Bégin 2025).

Mentionnons enfin que tout changement en matière de migration interne aura un effet sur les bilans démographiques régionaux. Cet effet a été moins déterminant dans les années récentes en raison d'une croissance inédite de l'immigration internationale dans toutes les régions, et en particulier de l'immigration temporaire, mais le ralentissement de celle-ci pourrait faire en sorte que la croissance de la population de certaines régions soit de nouveau davantage liée à son bilan migratoire interne.

Tableau 1

Solde et taux net de migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2018-2019 à 2024-2025

Région administrative	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Solde (n)							
Montréal	- 27 890	- 35 931	- 48 257	- 34 469	- 25 701	- 24 626	- 23 764
Zone adjacente							
Laval	649	- 188	- 2 073	- 815	- 884	- 740	- 1 916
Lanaudière	4 718	6 617	8 385	6 367	6 291	6 151	6 010
Laurentides	6 707	9 067	12 656	7 200	5 152	5 543	5 655
Montréal	8 433	7 957	6 299	4 042	2 997	2 369	2 536
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	1 917	1 367	796	2 558	2 409	1 389	698
Chaudière-Appalaches	610	1 619	3 668	2 922	2 108	2 361	3 350
Mauricie	1 288	2 010	3 493	2 843	1 967	2 004	1 715
Centre-du-Québec	761	1 112	2 791	1 908	1 506	1 148	1 500
Estrie	3 291	4 965	8 554	5 511	3 620	3 531	3 613
Outaouais	715	471	- 33	- 332	- 171	- 4	54
Zone éloignée							
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	131	681	1 378	742	382	486	436
Bas-Saint-Laurent	125	719	1 597	1 293	753	739	639
Côte-Nord	- 619	- 214	- 250	- 336	- 418	- 467	- 271
Saguenay-Lac-Saint-Jean	- 43	354	1 405	1 247	738	725	477
Abitibi-Témiscamingue	- 518	- 320	- 205	- 256	- 463	- 450	- 507
Nord-du-Québec	- 275	- 287	- 205	- 423	- 286	- 159	- 223
	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Taux net (%)							
Montréal	- 1,46	- 1,89	- 2,56	- 1,86	- 1,39	- 1,32	- 1,28
Zone adjacente							
Laval	0,15	- 0,04	- 0,48	- 0,19	- 0,20	- 0,17	- 0,43
Lanaudière	0,93	1,29	1,61	1,19	1,16	1,12	1,08
Laurentides	1,10	1,47	2,02	1,12	0,79	0,84	0,85
Montréal	0,61	0,56	0,44	0,28	0,21	0,16	0,17
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	0,27	0,19	0,11	0,35	0,32	0,18	0,09
Chaudière-Appalaches	0,14	0,38	0,86	0,68	0,48	0,54	0,75
Mauricie	0,49	0,75	1,30	1,05	0,72	0,73	0,62
Centre-du-Québec	0,31	0,45	1,13	0,76	0,59	0,45	0,58
Estrie	0,70	1,04	1,78	1,12	0,72	0,70	0,71
Outaouais	0,19	0,12	- 0,01	- 0,08	- 0,04	0,00	0,01
Zone éloignée							
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0,14	0,74	1,50	0,80	0,41	0,52	0,47
Bas-Saint-Laurent	0,06	0,37	0,81	0,65	0,38	0,37	0,32
Côte-Nord	- 0,69	- 0,24	- 0,28	- 0,38	- 0,47	- 0,53	- 0,31
Saguenay-Lac-Saint-Jean	- 0,02	0,13	0,52	0,46	0,27	0,26	0,17
Abitibi-Témiscamingue	- 0,36	- 0,22	- 0,14	- 0,17	- 0,32	- 0,31	- 0,35
Nord-du-Québec	- 0,64	- 0,66	- 0,46	- 0,95	- 0,64	- 0,36	- 0,50

Note : À partir de 2023-2024, les données tiennent compte du transfert de la municipalité de Courcelles de la région de l'Estrie à celle de Chaudière-Appalaches entraîné par la fusion des municipalités de Courcelles et de Saint-Évariste-de-Forsyth survenue le 1^{er} janvier 2024. L'effet de ce changement de découpage est négligeable et n'entraîne donc pas de bris de série pour les deux régions concernées.

Source : Institut de la statistique du Québec, Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ.

Tableau 2

Nombre d'entrants et taux d'entrée par migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2018-2019 à 2024-2025

Région administrative	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Entrants (n)							
Montréal	32 715	27 005	30 215	29 146	25 943	25 738	27 158
Zone adjacente							
Laval	18 717	17 274	18 913	17 089	14 339	14 379	14 800
Lanaudière	20 176	21 116	24 859	21 935	19 520	19 527	20 285
Laurentides	23 675	25 138	31 273	25 362	20 835	20 824	22 351
Montréal	36 705	35 590	41 046	35 508	29 806	29 358	30 330
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	15 123	14 230	16 159	15 948	13 920	13 459	13 621
Chaudière-Appalaches	8 610	9 075	11 780	10 629	8 989	9 451	10 627
Mauricie	6 686	6 944	8 872	8 094	6 828	6 907	6 803
Centre-du-Québec	6 613	6 767	8 709	7 717	6 811	6 743	7 213
Estrie	12 671	13 667	17 957	14 769	12 463	12 473	12 812
Outaouais	5 168	4 460	5 028	4 750	4 098	4 055	4 114
Zone éloignée							
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 969	2 217	2 907	2 398	1 881	1 997	1 959
Bas-Saint-Laurent	3 503	3 824	4 840	4 564	3 627	3 547	3 516
Côte-Nord	1 710	1 775	2 009	1 802	1 625	1 562	1 577
Saguenay-Lac-Saint-Jean	3 426	3 301	4 532	4 304	3 472	3 350	3 242
Abitibi-Témiscamingue	1 831	1 759	2 095	1 879	1 575	1 554	1 426
Nord-du-Québec	762	741	821	787	685	757	703
	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Taux d'entrée (%)							
Montréal	1,71	1,42	1,60	1,57	1,40	1,38	1,46
Zone adjacente							
Laval	4,36	3,99	4,35	3,92	3,27	3,26	3,33
Lanaudière	3,98	4,11	4,76	4,11	3,60	3,56	3,65
Laurentides	3,89	4,08	4,98	3,94	3,19	3,16	3,35
Montréal	2,63	2,52	2,88	2,47	2,05	2,00	2,05
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	2,10	1,96	2,21	2,17	1,87	1,79	1,79
Chaudière-Appalaches	2,05	2,15	2,77	2,47	2,06	2,14	2,39
Mauricie	2,52	2,61	3,31	2,98	2,49	2,50	2,45
Centre-du-Québec	2,71	2,76	3,52	3,08	2,69	2,64	2,80
Estrie	2,70	2,87	3,73	3,00	2,50	2,48	2,52
Outaouais	1,36	1,16	1,29	1,21	1,03	1,01	1,02
Zone éloignée							
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2,15	2,42	3,16	2,58	2,01	2,14	2,11
Bas-Saint-Laurent	1,79	1,95	2,46	2,31	1,82	1,78	1,77
Côte-Nord	1,90	1,98	2,24	2,01	1,82	1,76	1,79
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1,26	1,21	1,66	1,57	1,26	1,21	1,17
Abitibi-Témiscamingue	1,25	1,20	1,43	1,28	1,07	1,06	0,97
Nord-du-Québec	1,77	1,69	1,86	1,77	1,54	1,70	1,57

Note : À partir de 2023-2024, les données tiennent compte du transfert de la municipalité de Courcelles de la région de l'Estrie à celle de Chaudière-Appalaches entraîné par la fusion des municipalités de Courcelles et de Saint-Évariste-de-Forsyth survenue le 1^{er} janvier 2024. L'effet de ce changement de découpage est négligeable et n'entraîne donc pas de bris de série pour les deux régions concernées.

Source : Institut de la statistique du Québec, Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ.

Tableau 3

Nombre de sortants et taux de sortie par migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2018-2019 à 2024-2025

Région administrative	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Sortants (n)							
Montréal	60 605	62 936	78 472	63 615	51 644	50 364	50 922
Zone adjacente							
Laval	18 068	17 462	20 986	17 904	15 223	15 119	16 716
Lanaudière	15 458	14 499	16 474	15 568	13 229	13 376	14 275
Laurentides	16 968	16 071	18 616	18 163	15 683	15 281	16 696
Montréal	28 272	27 633	34 747	31 466	26 809	26 989	27 794
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	13 206	12 863	15 363	13 390	11 511	12 069	12 924
Chaudière-Appalaches	8 000	7 456	8 112	7 707	6 881	7 090	7 277
Mauricie	5 398	4 934	5 379	5 251	4 861	4 903	5 088
Centre-du-Québec	5 851	5 655	5 918	5 809	5 305	5 595	5 713
Estrie	9 380	8 702	9 403	9 258	8 843	8 942	9 199
Outaouais	4 453	3 989	5 061	5 082	4 269	4 059	4 060
Zone éloignée							
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 838	1 536	1 529	1 656	1 499	1 511	1 523
Bas-Saint-Laurent	3 378	3 105	3 243	3 271	2 874	2 808	2 877
Côte-Nord	2 329	1 989	2 259	2 138	2 043	2 029	1 848
Saguenay-Lac-Saint-Jean	3 469	2 947	3 127	3 057	2 734	2 625	2 765
Abitibi-Témiscamingue	2 350	2 078	2 300	2 135	2 038	2 004	1 933
Nord-du-Québec	1 037	1 028	1 025	1 210	971	916	926
	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Taux de sortie (%)							
Montréal	3,18	3,30	4,16	3,43	2,78	2,70	2,73
Zone adjacente							
Laval	4,21	4,03	4,82	4,11	3,47	3,42	3,76
Lanaudière	3,05	2,82	3,15	2,92	2,44	2,44	2,57
Laurentides	2,79	2,61	2,97	2,82	2,40	2,32	2,50
Montréal	2,03	1,96	2,44	2,19	1,84	1,84	1,88
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	1,83	1,77	2,10	1,82	1,55	1,60	1,70
Chaudière-Appalaches	1,90	1,76	1,91	1,79	1,58	1,61	1,63
Mauricie	2,04	1,85	2,01	1,93	1,77	1,78	1,83
Centre-du-Québec	2,40	2,30	2,40	2,32	2,09	2,19	2,22
Estrie	2,00	1,83	1,95	1,88	1,77	1,78	1,81
Outaouais	1,17	1,04	1,30	1,29	1,07	1,01	1,01
Zone éloignée							
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2,00	1,68	1,66	1,78	1,60	1,62	1,64
Bas-Saint-Laurent	1,73	1,59	1,65	1,65	1,45	1,41	1,45
Côte-Nord	2,58	2,21	2,52	2,39	2,29	2,28	2,09
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1,28	1,08	1,15	1,12	0,99	0,95	1,00
Abitibi-Témiscamingue	1,61	1,42	1,57	1,46	1,39	1,37	1,32
Nord-du-Québec	2,40	2,35	2,33	2,73	2,18	2,05	2,07

Note : À partir de 2023-2024, les données tiennent compte du transfert de la municipalité de Courcelles de la région de l'Estrie à celle de Chaudière-Appalaches entraîné par la fusion des municipalités de Courcelles et de Saint-Évariste-de-Forsyth survenue le 1^{er} janvier 2024. L'effet de ce changement de découpage est négligeable et n'entraîne donc pas de bris de série pour les deux régions concernées.

Source : Institut de la statistique du Québec, Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ.

Tableau 4

Solde et taux net de migration interne, MRC du Québec classées par régions administratives, 2020-2021 à 2024-2025

Code	Région administrative et MRC ¹	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025
Solde (n)						Taux net (%)					
66	Montréal	- 48 257	- 34 469	- 25 701	- 24 626	- 23 764	- 2,56	- 1,86	- 1,39	- 1,32	- 1,28
Zone adjacente											
65	Laval	- 2 073	- 815	- 884	- 740	- 1 916	- 0,48	- 0,19	- 0,20	- 0,17	- 0,43
	Lanaudière	8 385	6 367	6 291	6 151	6 010	1,61	1,19	1,16	1,12	1,08
52	D'Auray	931	856	547	560	657	2,12	1,91	1,19	1,21	1,40
60	L'Assomption	833	761	1 007	895	1 127	0,65	0,59	0,77	0,68	0,85
61	Joliette	1 379	1 063	906	970	793	1,97	1,49	1,25	1,32	1,07
62	Matawinie	1 748	1 068	1 093	1 661	1 844	3,23	1,91	1,93	2,88	3,11
63	Montcalm	1 956	1 402	952	901	677	3,37	2,32	1,53	1,41	1,04
64	Les Moulins	1 538	1 217	1 786	1 164	912	0,91	0,71	1,03	0,66	0,51
	Laurentides	12 656	7 200	5 152	5 543	5 655	2,02	1,12	0,79	0,84	0,85
72	Deux-Montagnes	1 225	832	914	849	132	1,19	0,79	0,86	0,79	0,12
73	Thérèse-De Blainville	1 583	176	167	- 46	- 82	0,97	0,11	0,10	- 0,03	- 0,05
74	Mirabel	1 660	1 058	276	19	612	2,82	1,73	0,44	0,03	0,95
75	La Rivière-du-Nord	3 059	1 554	1 026	1 599	1 342	2,21	1,09	0,71	1,10	0,91
76	Argenteuil	1 139	1 054	742	769	902	3,34	2,99	2,04	2,08	2,39
77	Les Pays-d'en-Haut	1 763	941	607	1 071	1 243	3,85	1,97	1,25	2,18	2,49
78	Les Laurentides	1 305	874	931	809	1 009	2,64	1,72	1,80	1,54	1,90
79	Antoine-Labelle	922	710	489	474	496	2,60	1,95	1,33	1,27	1,32
	Montérégie	6 299	4 042	2 997	2 369	2 536	0,44	0,28	0,21	0,16	0,17
48	Acton	258	141	215	90	79	1,63	0,88	1,32	0,55	0,48
53	Pierre-De Saurel	1 021	727	356	554	541	1,98	1,39	0,67	1,04	1,01
54	Les Maskoutains	614	570	235	150	336	0,70	0,65	0,26	0,17	0,37
55	Rouville	157	87	79	298	193	0,42	0,23	0,21	0,78	0,50
56	Le Haut-Richelieu	899	571	334	474	456	0,74	0,47	0,27	0,38	0,36
57	La Vallée-du-Richelieu	271	173	317	359	403	0,21	0,13	0,24	0,27	0,30
58	Longueuil	- 3 503	- 2 785	- 2 362	- 2 805	- 2 841	- 0,82	- 0,65	- 0,55	- 0,65	- 0,65
59	Marguerite-D'Youville	767	113	106	209	152	0,96	0,14	0,13	0,25	0,18
67	Roussillon	889	1 204	920	691	920	0,47	0,63	0,47	0,35	0,46
68	Les Jardins-de-Napierville	472	380	243	167	191	1,61	1,27	0,79	0,54	0,61
69	Le Haut-Saint-Laurent	532	491	325	404	503	2,08	1,88	1,22	1,50	1,84
70	Beauharnois-Salaberry	1 848	1 544	1 305	1 182	1 072	2,73	2,22	1,83	1,62	1,44
71	Vaudreuil-Soulanges	2 074	826	924	596	531	1,29	0,50	0,56	0,36	0,32
Zone intermédiaire											
	Capitale-Nationale	796	2 558	2 409	1 389	698	0,11	0,35	0,32	0,18	0,09
15	Charlevoix-Est	274	194	57	- 10	72	1,79	1,25	0,36	- 0,06	0,46
16	Charlevoix	169	133	89	111	127	1,29	1,01	0,67	0,82	0,93
20	L'Île-d'Orléans	3	- 37	25	- 9	3	0,04	- 0,54	0,37	- 0,13	0,04
21	La Côte-de-Beaupré	626	480	292	467	554	2,09	1,57	0,94	1,48	1,73
22	La Jacques-Cartier	865	312	189	45	328	1,88	0,66	0,39	0,09	0,66
23	Québec	- 2 081	732	1 293	283	- 982	- 0,37	0,13	0,23	0,05	- 0,17
34	Portneuf	940	744	464	502	596	1,72	1,34	0,82	0,88	1,03

Suite à la page 16

Tableau 4 (suite)

Solde et taux net de migration interne, MRC du Québec classées par régions administratives, 2020-2021 à 2024-2025

Code	Région administrative et MRC ¹	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025
Solde (n)						Taux net (%)					
	Chaudière-Appalaches	3 668	2 922	2 108	2 361	3 350	0,86	0,68	0,48	0,54	0,75
17	L'Islet	118	164	52	14	88	0,68	0,94	0,29	0,08	0,50
18	Montmagny	297	84	47	111	179	1,33	0,37	0,21	0,49	0,79
19	Bellechasse	356	83	161	109	241	0,95	0,22	0,42	0,28	0,62
251	Lévis	1 249	986	932	822	1 019	0,85	0,66	0,62	0,54	0,65
26	La Nouvelle-Beauce	279	385	17	361	544	0,75	1,02	0,04	0,93	1,38
27	Beauce-Centre	- 33	80	57	75	170	- 0,17	0,42	0,30	0,39	0,88
28	Les Etchemins	316	196	120	170	211	1,92	1,17	0,71	1,00	1,23
29	Beauce-Sartigan ²	112	180	- 25	81	- 1	0,21	0,34	- 0,05	0,15	0,00
31	Les Appalaches	476	306	294	205	429	1,12	0,72	0,68	0,47	0,99
33	Lotbinière	498	458	453	413	470	1,48	1,33	1,29	1,15	1,28
	Mauricie	3 493	2 843	1 967	2 004	1 715	1,30	1,05	0,72	0,73	0,62
35	Mékinac	222	237	297	136	152	1,78	1,88	2,32	1,04	1,16
36	Shawinigan	1 153	990	652	645	369	2,32	1,95	1,27	1,24	0,71
371	Trois-Rivières	1 110	883	411	451	518	0,82	0,65	0,30	0,33	0,37
372	Les Chenaux	427	259	190	281	190	2,24	1,32	0,95	1,40	0,93
51	Maskinongé	580	403	340	464	364	1,58	1,08	0,91	1,23	0,96
90	La Tuque	1	71	77	27	122	0,01	0,48	0,51	0,18	0,81
	Centre-du-Québec	2 791	1 908	1 506	1 148	1 500	1,13	0,76	0,59	0,45	0,58
32	L'Érable	190	75	- 18	96	71	0,81	0,32	- 0,08	0,40	0,29
38	Bécancour	477	514	104	78	163	2,29	2,41	0,48	0,36	0,74
39	Arthabaska	460	426	292	454	372	0,63	0,58	0,39	0,61	0,49
49	Drummond	1 273	787	913	484	724	1,20	0,73	0,84	0,44	0,65
50	Nicolet-Yamaska	391	106	215	36	170	1,65	0,44	0,89	0,15	0,70
	Estrie	8 554	5 511	3 620	3 531	3 613	1,78	1,12	0,72	0,70	0,71
30	Le Granit ²	311	207	111	265	124	1,44	0,95	0,50	1,25	0,58
40	Les Sources	188	209	193	81	95	1,30	1,43	1,30	0,54	0,63
41	Le Haut-Saint-François	321	285	181	339	317	1,41	1,23	0,77	1,43	1,32
42	Le Val-Saint-François	314	338	393	268	309	1,00	1,06	1,22	0,82	0,93
43	Sherbrooke	1 779	1 126	266	36	- 224	1,09	0,68	0,16	0,02	- 0,13
44	Coaticook	202	85	185	187	140	1,08	0,45	0,97	0,97	0,72
45	Memphrémagog	1 451	641	763	622	948	2,71	1,16	1,37	1,11	1,67
46	Brome-Missisquoi	2 414	1 551	821	1 157	1 251	3,81	2,35	1,21	1,69	1,80
47	La Haute-Yamaska	1 574	1 069	707	576	653	1,70	1,13	0,74	0,60	0,67
	Outaouais	- 33	- 332	- 171	- 4	54	- 0,01	- 0,08	- 0,04	0,00	0,01
80	Papineau ³	714	524	415	429	510	2,91	2,07	1,61	1,64	1,92
81	Gatineau	- 1 948	- 1 973	- 1 255	- 1 290	- 1 386	- 0,70	- 0,71	- 0,45	- 0,46	- 0,49
82	Les Collines-de-l'Outaouais ³	627	653	411	420	541	1,22	1,22	0,75	0,75	0,96
83	La Vallée-de-la-Gatineau	429	342	191	318	253	2,06	1,61	0,89	1,47	1,16
84	Pontiac	144	122	67	119	136	1,01	0,84	0,46	0,81	0,93

Suite à la page 17

Tableau 4 (suite)

Solde et taux net de migration interne, MRC du Québec classées par régions administratives, 2020-2021 à 2024-2025

Code	Région administrative et MRC ¹	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025
Solde (n)						Taux net (%)					
Zone éloignée											
	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1 378	742	382	486	436	1,50	0,80	0,41	0,52	0,47
01	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	203	166	84	49	49	1,59	1,28	0,64	0,37	0,37
02	Le Rocher-Percé	232	124	76	89	19	1,34	0,71	0,44	0,51	0,11
03	La Côte-de-Gaspé	238	33	16	81	98	1,38	0,19	0,09	0,46	0,56
04	La Haute-Gaspésie	213	153	64	46	40	1,94	1,38	0,57	0,41	0,36
05	Bonaventure	202	143	78	96	169	1,14	0,80	0,43	0,53	0,94
06	Avignon	290	123	64	125	61	1,83	0,77	0,40	0,78	0,38
	Bas-Saint-Laurent	1 597	1 293	753	739	639	0,81	0,65	0,38	0,37	0,32
07	La Matapédia	202	200	129	53	58	1,16	1,14	0,73	0,30	0,33
08	La Matanie	131	319	125	91	142	0,63	1,53	0,59	0,44	0,68
09	La Mitis	143	117	95	59	72	0,78	0,63	0,51	0,32	0,39
10	Rimouski-Neigette	386	41	4	141	92	0,68	0,07	0,01	0,25	0,16
11	Les Basques ⁴	146	166	78	35	41	1,72	1,93	0,89	0,39	0,47
12	Rivière-du-Loup	223	129	91	62	117	0,64	0,37	0,26	0,18	0,33
13	Témiscouata ⁴	238	220	133	167	124	1,23	1,12	0,67	0,84	0,62
14	Kamouraska	128	101	98	131	– 7	0,62	0,49	0,47	0,63	– 0,03
	Côte-Nord	– 250	– 336	– 418	– 467	– 271	– 0,28	– 0,38	– 0,47	– 0,53	– 0,31
95	La Haute-Côte-Nord	21	– 25	– 28	– 37	24	0,20	– 0,24	– 0,27	– 0,36	0,23
96	Manicouagan	– 12	– 32	– 122	– 152	– 72	– 0,04	– 0,11	– 0,41	– 0,52	– 0,25
971	Sept-Rivières	– 151	– 198	– 183	– 208	– 167	– 0,45	– 0,58	– 0,54	– 0,62	– 0,50
972	Caniapiscau	– 129	– 104	– 84	– 33	– 58	– 3,31	– 2,71	– 2,22	– 0,88	– 1,56
981	Minganie	5	30	16	6	17	0,08	0,46	0,24	0,09	0,26
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	16	– 7	– 17	– 43	– 15	0,32	– 0,14	– 0,34	– 0,85	– 0,30
	Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 405	1 247	738	725	477	0,52	0,46	0,27	0,26	0,17
91	Le Domaine-du-Roy	159	131	– 36	– 22	37	0,51	0,42	– 0,12	– 0,07	0,12
92	Maria-Chapdelaine	2	26	83	51	60	0,01	0,11	0,34	0,21	0,25
93	Lac-Saint-Jean-Est	298	301	151	239	214	0,57	0,57	0,28	0,45	0,40
941	Saguenay	513	408	315	245	– 64	0,36	0,29	0,22	0,17	– 0,04
942	Le Fjord-du-Saguenay	433	381	225	212	230	1,90	1,63	0,94	0,87	0,93
	Abitibi-Témiscamingue	– 205	– 256	– 463	– 450	– 507	– 0,14	– 0,17	– 0,32	– 0,31	– 0,35
85	Témiscamingue	47	79	– 27	– 62	– 62	0,29	0,49	– 0,17	– 0,38	– 0,38
86	Rouyn-Noranda	– 88	– 170	– 150	– 117	– 130	– 0,21	– 0,41	– 0,36	– 0,28	– 0,31
87	Abitibi-Ouest	– 3	– 80	– 32	– 49	17	– 0,01	– 0,39	– 0,16	– 0,24	0,08
88	Abitibi	15	23	– 15	– 51	– 37	0,06	0,09	– 0,06	– 0,20	– 0,15
89	La Vallée-de-l'Or	– 176	– 108	– 239	– 171	– 295	– 0,41	– 0,25	– 0,55	– 0,39	– 0,68
	Nord-du-Québec	– 205	– 423	– 286	– 159	– 223	– 0,46	– 0,95	– 0,64	– 0,36	– 0,50
991	Jamésie	– 163	– 225	– 140	– 141	– 174	– 1,22	– 1,71	– 1,07	– 1,09	– 1,35
992	Administration régionale Kativik	– 40	– 97	– 96	– 46	– 28	– 0,31	– 0,74	– 0,73	– 0,35	– 0,21
993	Eeyou Istchee (toponyme non officiel)	– 2	– 101	– 50	28	– 21	– 0,01	– 0,55	– 0,27	0,15	– 0,11

1. Les données par MRC portent sur les MRC géographiques. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents à une MRC de même que les communautés autochtones et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des territoires équivalents.

2. À partir de 2023-2024, les données tiennent compte du transfert de la municipalité de Courcelles de la région de l'Estrie (MRC du Granit) à celle de Chaudière-Appalaches (MRC de Beauce-Sartigan) entraîné par la fusion des municipalités de Courcelles et de Saint-Évariste-de-Forsyth survenue le 1^{er} janvier 2024. L'effet de ce changement de découpage est négligeable et n'entraîne donc pas de bris de série pour les régions et les MRC concernées.

3. Le transfert de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette de la MRC des Collines-de-l'Outaouais à celle de Papineau survenu le 1^{er} janvier 2022 est pris en compte dans l'ensemble des données.

4. À partir de 2024-2025, les données tiennent compte du transfert de la municipalité de Saint-Guy de la MRC des Basques à celle de Témiscouata entraîné par la fusion des municipalités de Saint-Guy et de Lac-des-Aigles survenue le 31 juillet 2024. L'effet de ce changement de découpage est négligeable et n'entraîne donc pas de bris de série pour les deux MRC concernées.

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le solde de la région et la somme des soldes des MRC qui la composent.

Source : Institut de la statistique du Québec, Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ.

Références

- ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES COURTIERES IMMOBILIERES DU QUÉBEC (2025, 18 juillet). *Au Québec, le marché immobilier résidentiel résiste bien au climat d'incertitude, mais certaines régions sont à surveiller d'ici la fin de 2025*, [Communiqué]. Repéré à apciq.ca/au-quebec-le-marche-immobilier-residentiel-resiste-bien-au-climat-dincertitude-mais-certaines-regions-sont-a-surveiller-dici-la-fin-de-2025/.
- ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES COURTIERES IMMOBILIERES DU QUÉBEC (2025, 14 octobre). *L'immobilier québécois garde le cap au 3^e trimestre malgré les vents contraires*, [Communiqué]. Repéré à apciq.ca/immobilier-quebecois-garde-le-cap-au-3e-trimestre-malgre-les-vents-contraires/.
- BAYSAL, Dilara (2025), "Returning to the office isn't the answer to Canada's productivity problem — and it will add pressure to urban housing", *The Conversation*, [En ligne], juillet. [theconversation.com/returning-to-the-office-isnt-the-answer-to-canadas-productivity-problem-and-it-will-add-pressure-to-urban-housing-260395].
- BÉGIN, Hélène (2025), « L'économie du Québec subit déjà les contrecoups des tarifs douaniers : le marché immobilier résistera-t-il longtemps ? », *Fenêtre sur le marché immobilier – sous la loupe*, [En ligne], septembre, Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec (APCIQ), p. 1-9. [comapciqca-152af.kxcdn.com/fsmi-analyse/2025-09-sous-la-loupe-fr.pdf?_gl=1*qjdqx9*_ga*MTk3NjgxNzUzMCAxNzYyNDcyODQ5*_ga_Lj6XS65GRY*_czE3NjU0NjM3MjUkbzlxjGcxJHQxNzY1NDYzOTc3jGo2MCRsMCRoMA].
- BENJAMIN, Sarah-Florence (2025), « Montréal est-elle vraiment moins sécuritaire ? », *24 heures*, [En ligne], octobre. [www.24heures.ca/2025/10/04/montreal-est-elle-vraiment-moins-securitaire].
- BERGERON, Maxime (2025), « L'inaccessible maison à 1 million », *La Presse*, [En ligne], septembre. [www.lapresse.ca/actualites/chroniques/2025-09-30/exode-vers-les-banlieues/l-inaccessible-maison-a-1-million.php].
- BÉRUBÉ, Mario (2025), « 30 % à 70 % moins de travailleurs dans les centres-villes au Canada depuis la pandémie », *Société Radio-Canada*, [En ligne], juillet. [ici.radio-canada.ca/nouvelle/2178486/pandemie-travail-presentiel-centre-ville-toronto].
- BOULAIS-PRÉSEAU, Maëlla (2025), « Québec : un marché immobilier plus résilient que prévu en 2025 », *Zoom sur l'habitation*, [En ligne], décembre, Desjardins, [www.desjardins.com/qc/fr/epargne-placements/etudes-economiques/zoom-habitation-2-decembre-2025.html].
- COLLARDEY, Sarah (2025), « Les travailleurs du centre-ville de Montréal s'inquiètent de la détérioration de la sécurité », *Le Devoir*, [En ligne], septembre. [www.ledevoir.com/actualites/societe/915372/travailleurs-centre-ville-montreal-inquietent-deterioration-securite].
- DÉNEAULT, Luc, Simon BÉZY et Martine ST-AMOUR (2025). « La migration interrégionale au Québec en 2023-2024 : une stabilisation des échanges migratoires après le ressac postpandémique », *Bulletin sociodémographique*, [En ligne], vol. 29, n° 1, janvier, Institut de la statistique du Québec, p. 1-19. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/migration-interregionale-quebec-2023-2024.pdf].
- DÉPELLEAU, Marianne (2025), « Des propriétaires peinent de plus en plus à trouver des locataires à Montréal », *Société Radio-Canada*, [En ligne], novembre. [ici.radio-canada.ca/nouvelle/2208168/logement-propretaire-locataire-montreal-loyer].
- FONTAINE, Alex (2025), « Un marché immobilier tendu à Québec », *Le Devoir*, [En ligne], novembre. [www.ledevoir.com/economie/932847/marche-immobilier-tendu-quebec].
- FORTIER, Marco (2025), « Où construire des logements dans une ville qui "affiche complet" ? », *Le Devoir*, [En ligne], octobre. [www.ledevoir.com/actualites/societe/923814/ou-construire-logements-ville-affiche-complet].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2026). *Fiches démographiques – Les régions administratives du Québec en 2025*, [En ligne], Québec, L'Institut, 52 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/fiches-demographiques-regions-administratives-quebec-2025.pdf].
- IOWERTH, Aled ab (2025), « Les coûts élevés du logement nuisent à la mobilité professionnelle », *L'observateur du logement*, [En ligne], janvier, Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). [www.cmh-c-schl.gc.ca/observateur-logement/2025/couts-eleves-logement-nuist-mobilite-professionnelle].

- KHAMALLAH, Adem, Étienne LENZI et Thomas MORIN (2025), « Moins de déménagements en dix ans, mais l'ouest et le périurbain toujours attractifs », *Insee Première*, [En ligne], n° 2073, septembre. [www.insee.fr/fr/statistiques/8648157].
- MARTEL, Éric (2025), « Montréal, ville inaccessible ? », *La Presse*, [En ligne], septembre. [www.lapresse.ca/actualites/elections-municipales/2025-09-27/montreal-ville-inaccessible.php].
- McALINDEN, Fergal (2025), "Companies want workers back in the office — but the urban exodus still isn't dead", *Industry News*, [En ligne], octobre, Canadian Mortgage Professional. [www.mpamag.com/ca/mortgage-industry/industry-news/companies-want-workers-back-in-the-office-but-the-urban-exodus-still-isnt-dead/553961].
- NORMAN, Kari (2025), « Perspectives immobilières de l'Ontario : toujours une province où il fait bon vivre ? », *Études économiques*, [En ligne], décembre, Desjardins, [www.desjardins.com/qc/fr/epargne-placements/etudes-economiques/ontario-perspectives-immobilieres-decembre-2025.html].
- SAVARD, Christian (2025), « Faire le bon diagnostic pour le centre-ville », *Le Devoir*, [En ligne], septembre. [www.ledevoir.com/opinion/idees/919866/idees-faire-bon-diagnostic-centre-ville].
- SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (2025). *Mise à jour sur le marché locatif de mi-année 2025*, [En ligne], [www.cmhc-schl.gc.ca/observateur-logement/2025/mise-a-jour-sur-le-marche-locatif-de-mi-annee-2025].
- STATISTIQUE CANADA (2025). *Estimations démographiques annuelles : régions infraprovinciales, 1^{er} juillet 2024*, [En ligne], produit n° 91-214-X au catalogue de Statistique Canada. [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/91-214-x/91-214-x2024001-fra.htm].

Viens de paraître

Fiches démographiques – Les régions administratives du Québec en 2025	Janvier 2026
Bulletin sociodémographique, vol. 29, n° 4 Naissances et fécondité au Québec : un portrait à l'échelle des régions administratives et des MRC	Décembre 2025
Perspectives démographiques des MRC du Québec, mise à jour 2025	Octobre 2025
Perspectives démographiques des municipalités du Québec, mise à jour 2025	Octobre 2025
Bulletin sociodémographique, vol. 29, n° 3 Les mariages au Québec en 2024	Septembre 2025

À paraître

Bilan démographique. Édition 2026	Printemps 2026
-----------------------------------	----------------

Notice bibliographique suggérée

BÉZY, Simon, Luc DENEULT et Martine ST-AMOUR (2026). « La migration interrégionale au Québec en 2024-2025 : une dynamique globalement défavorable aux plus grands centres », *Bulletin sociodémographique*, vol. 30, n° 1, janvier, Institut de la statistique du Québec, p. 1-20. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/migration-interregionale-quebec-2024-2025.pdf].

Ce bulletin a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Simon Bézy, Luc Deneault et Martine St-Amour,
Direction des statistiques sociodémographiques

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca

Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1^{er} trimestre 2026
ISSN 2563-0822

© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 2020

Toute reproduction autre qu'à des fins de
consultation personnelle est interdite sans
l'autorisation du gouvernement du Québec.
[statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/
droits-auteur-permission-reproduction](https://statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction)